



Revue africaine des médias, Volume 16, numéro 1, 2008, pp. 91–107

© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales
en Afrique, 2008 (ISSN 0258-4913)

Internet et enjeux de pouvoir dans le champ universitaire ivoirien

Aghi Bahi* et Gadou Dakouri**

Résumé

Dans un contexte de pénurie d'information documentaire et de faiblesse des infrastructures qui y sont liées dans les universités ivoiriennes, on serait tenté de penser, avec les apologues de la technologie et de la société du savoir, qu'Internet, par les potentialités qu'il offre (documentation, publication, etc.), est un palliatif à ce manque. En même temps, Internet serait une alternative pour se positionner et évoluer dans le champ universitaire, voire le dominer. Et pourtant, le constat empirique est qu'Internet fait sens pour certains et non pour d'autres. Pourquoi cette attitude contrastée chez les universitaires ivoiriens ? En adoptant comme principal angle d'attaque la question des enjeux de la domination dans le champ universitaire, cet article se propose d'examiner les « bonnes raisons » des uns et des autres, recueillies par une enquête ponctuelle de type qualitatif auprès d'un certain nombre d'enseignants de l'Université de Cocody. Il apparaît que l'ambition personnelle et le jeu de pouvoir, s'ils constituent des éléments structurant la logique du champ, s'avèrent des freins à la constitution d'un véritable espace d'échanges intellectuels. Ainsi, l'affermissement d'une société du savoir est davantage plus qu'une question technique...

Mots clés : Internet, Côte d'Ivoire, Université de Cocody, enjeux de pouvoir. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

* UFR Information Communication et Arts, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire. Email : bahi_aghi@yahoo.fr

** UFR Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire. Email : gadou_dakouri@yahoo.fr

Abstract

In the context of Ivorian universities characterised by an acute lack of documentary resources and a shortage of relevant infrastructure, one could easily believe, like the advocates of technology and of the knowledge society, that the Internet, with its numerous uses (documentation, publication, etc.), would serve as a ready-made palliative to this deficiency. At the same time, the Internet would be thought of as an alternative for upward mobility and even for domination in the university space. However, empirical evidence points to the fact that the Internet remains a tool in the hands of a happy few only. How can this contrasted attitude towards Internet among its university users be accounted for? This paper seeks to examine the views of the various protagonists, while focusing on issues relating to domination within the university arena. These views were obtained through a qualitative survey of a good number of lecturers from the University of Cocody. It stands out that though personal ambition and power play constitute structuring elements of the university space, they heavily constrain the establishment of a veritable platform for intellectual activities. Thus, the consolidation of a knowledge society goes beyond mere issues of technology...

Key Terms: Internet, Côte d'Ivoire, University of Cocody, Issues of Power; Information and Communication Technologies (ICTs).

Objectifs et éléments de méthodologie

Le contexte mondial actuel est celui de l'informatisation de la société et de l'industrialisation de la culture ainsi que le montrent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui ont rendu phénoménales les capacités de production, de stockage et de dissémination de l'information. *Nolens volens*, le phénomène de la mondialisation et les enjeux importants soulevés par les évolutions technologiques transforment l'université ivoirienne notamment l'usage de l'Internet qui vient changer la donne en matière d'acquisition et de maîtrise du savoir. En effet, la survie même des institutions en charge de la recherche, évoquée dans les discours les plus divers, semble être nécessairement liée aux usages et à l'appropriation des TIC en général et d'Internet en particulier, par les acteurs individuels et collectifs. Car le relatif isolement actuel des structures d'enseignement supérieur et de recherche risque de s'aggraver, et les problèmes du manque de documentation et de contacts risquent de marginaliser davantage l'université sur le plan scientifique (Seck 2000 : 386-387), si elles n'adoptaient pas ces technologies nouvelles.

Nous posons donc, d'entrée de jeu, que le champ scientifique ivoirien – notamment le champ universitaire – est malgré tout déjà en contact avec

Internet dans ses activités ordinaires à des degrés très différents (Bahi 2006 : 154). C'est dire que les acteurs, collectifs ou individuels, évoluant en son sein sont déjà plus ou moins confrontés à des problèmes liés à cette nouvelle manière de communiquer (traiter, stocker, transmettre, diffuser, partager) l'information scientifique. Or, toute situation de communication comporte déjà une dimension de pouvoir. Il s'agit de montrer ici que l'usage d'Internet constitue, dans le champ universitaire ivoirien, un enjeu de pouvoir à l'occasion des problèmes de promotion ou de profil de carrière des enseignants-chercheurs. Plus encore, l'usage d'Internet constitue un facteur de détermination voire de surdétermination et de spécification de cette promotion (ou de profil de carrière) dans le champ universitaire.

Cette thèse repose sur deux présupposés : le premier pose l'université comme champ social au sens où l'entend Bourdieu, c'est-à-dire comme système de positions se définissant les unes par rapport aux autres, dont l'existence est « corrélative de l'existence d'enjeux et d'intérêts spécifiques » (Bourdieu 1987 : 124), et pour lesquels les acteurs¹ sont en lutte afin de contrôler les ressources du champ (Bourdieu 1980 : 113-114). « L'intérêt est à la fois condition du fonctionnement d'un champ (...) en tant qu'il est ce qui fait courir les gens, ce qui les fait concourir, se concurrencer, lutter, et produit du fonctionnement du champ » (Bourdieu 1987 : 124-125). Le champ scientifique est une des spécifications du champ de production culturelle et, comme tout champ, est un lieu de rapports de forces (Bourdieu 1987 : 168). En effet, « toute structure suppose, crée et reproduit du pouvoir » c'est-à-dire « des inégalités, des rapports de dépendance, des mécanismes de contrôle social (...) il n'y a pas de pouvoir sans structures » (Crozier et Friedberg 1977 : 33). Le second présupposé affirme l'existence de rapports de forces, voire d'espaces de domination et de pouvoir à l'université. Or, quid du pouvoir ?

Le pouvoir, *lato sensu*, peut être considéré comme toute relation sociale déterminée « soit par un prestige, une autorité, soit une influence, une puissance, soit encore par une préséance, une supériorité entre au moins deux individus et entre certaines personnes et le reste des acteurs sociaux dans une société donnée » (Gadou 2001 : 58). Cependant, notre conception du pouvoir se fonde sur la définition de Crozier et Friedberg pour lesquels : « Il (le pouvoir) n'est au fond rien d'autre que le résultat toujours contingent de la mobilisation par les acteurs des sources d'incertitudes pertinentes qu'ils contrôlent dans une structure de jeu donné, pour leurs relations et tractations avec les autres participants à ce jeu. C'est donc une relation qui, en tant que médiation spécifique et autonome des objectifs divergents des acteurs, est toujours liée à une structure de jeu : « cette structure en effet définit la pertinence des

sources d'incertitudes 'naturelles' et 'artificielles' que ceux-ci peuvent contrôler » (Crozier et Friedberg 1977 : 30).

Comme on le voit, le pouvoir, dimension irréductible et inéluctable de l'action sociale, elle-même essentiellement politique, ne s'identifie pas nécessairement à l'autorité, à l'ordre institué, à l'État². Loin d'être un attribut des acteurs, le pouvoir est un rapport de force, une relation d'échange (négociation), instrumentale, non transitive, et déséquilibrée entre au moins deux acteurs dans un contexte donné, et est toujours l'enjeu des stratégies (Crozier et Friedberg 1977 : 65-69).

Comment alors l'usage d'Internet permet-il d'identifier les rapports de forces ou de pouvoir entre les acteurs du champ universitaire ivoirien dans le cadre de leur travail et de leur profil de carrière ? Une fois ces rapports identifiés, quelles lectures possibles peuvent se dégager de ces enjeux de pouvoir ?

Les données d'une enquête ponctuelle de type compréhensif (Kaufmann 2001) associant entretiens et observations à l'Université de Cocody, fournissent les bases de cette analyse³. Les éléments d'analyse fournis par les données recueillies nous permettent d'organiser ce travail autour de deux axes. Le premier aborde le contexte sociotechnique de l'usage d'Internet à l'université. Le second à trait à l'analyse des enjeux de pouvoir liés à la place d'Internet dans les stratégies des acteurs.

Internet dans le contexte sociotechnique de l'université

L'usage est un construit social qui s'élabore autour de l'articulation de la logique technique et la logique sociale (Jouët 2000). La première structure la pratique et, en retour, « les mobiles, les formes d'usages et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social » (Jouët 1997 : 293). L'usager construit un sens de l'usage dans lequel s'investissent des représentations et des valeurs (Chambat 1994 : 262) qui dans le processus d'insertion sociale sont aussi importantes que les performances techniques de l'objet. Comprendre les usages et pratiques des TIC suppose de tenir compte de la situation d'usage, qui selon nous comprend le « cadre de référence sociotechnique » (Flichy 1995), le lieu physique de la pratique professionnelle, contexte socioculturel de leur utilisation (Millerand 2002 : 199).

Même si la situation particulière de la Côte d'Ivoire, quant à l'insertion d'Internet dans la communauté scientifique, ne diffère guère de celle de l'Afrique de l'Ouest en général, il faut noter qu'ici elle semble plus dramatique. Car les bibliothèques ne sont pas encore informatisées et encore moins connectées en réseau. La documentation se caractérise par la pénurie d'ouvrages (*a fortiori* récents) et par la vétusté des installations

« classiques » (prévues pour stocker et conserver les ouvrages en papier). La Bibliothèque Centrale de l'Université de Cocody, par exemple, est peu alimentée en ouvrages et donc peu mise à jour. Or, cette université concentre le plus d'enseignants chercheurs et d'étudiants⁴, et sa bibliothèque reste la référence en matière de bibliothèque universitaire en Côte d'Ivoire⁵. Depuis quelque temps, elle expérimente la connexion sur Internet. Disposés dans une salle spéciale, neuf ordinateurs sont mis à la disposition des étudiants qui, au moyen d'une somme relativement abordable peuvent effectuer des recherches documentaires en ligne⁶. Mais la pression et la demande des étudiants usagers de la Bibliothèque centrale restent fortes et la connectivité demeure encore très faible.

Les autres structures de l'université (services administratifs, Unités de Formation et de Recherche, Centres de recherche, etc.) ne sont pas encore systématiquement raccordées à Internet ni à des réseaux continentaux ou mondiaux d'enseignement. En ce qui concerne les infrastructures informatiques, l'Université de Cocody n'est pas à même de fournir une estimation fiable de son parc informatique parce que le recueil de l'information dans ses différentes structures s'avère colossal et fastidieux. Les enseignants chercheurs ont rarement des ordinateurs à leur disposition dans leurs bureaux⁷. De fait, à l'université de Cocody, l'ordinateur est encore « l'outil des secrétaires ».

La faiblesse de la numérisation, la déficience des infrastructures en équipement informatique, la faible connectivité, la très faible informatisation ont inévitablement un impact négatif sur la production scientifique global. En dépit des efforts déployés par ses responsables, l'université, en tant que contexte de l'activité tangible de l'utilisateur d'Internet n'offre pas un cadre favorisant l'usage d'Internet. On peut donc s'interroger sur l'état de l'appropriation d'Internet chez les universitaires et les incidences que ces nouveaux outils ont sur l'activité (le travail, la profession et l'évolution) des chercheurs et le champ scientifique universitaire lui-même.

Il appert que malgré toutes ces insuffisances du cadre sociotechnique constatées, les universitaires, étudiants comme enseignants-chercheurs, se « débrouillent » pour avoir accès à Internet, conscients de ses enjeux, dans leur profil de carrière et du fait que l'enseignement supérieur doit relever le défi de la « mise en compétitivité des systèmes universitaires mondiaux et l'introduction dans ce domaine (...) des pratiques concurrentielles qui transforment le comportement des acteurs »⁸. Cette référence à la « société de l'information », « pousse aussi et davantage encore sur le devant de la scène la question des outils de la formation » (Moeglin 2000 : 1). Dès lors, il est concevable que les technologies nouvelles

d'information et de communication exigent des enseignants et chercheurs qu'ils soient au faite des nouvelles connaissances. Elles posent alors le problème de la capacité à innover et de l'adaptation de la communauté scientifique (ivoirienne) à l'innovation.

Les stratégies des acteurs, pour avoir accès à Internet, sont révélatrices de cette innovation. Ici, les cybercafés privés, dans le voisinage immédiat du campus universitaire de Cocody, constituent la première voie d'accès à Internet même si les enseignants trouvent difficile, frustrant voire honteux de lutter contre les étudiants pour obtenir des machines. La seconde voie, est celle des « cybers »⁹ des quartiers où résident les enseignants. Mais généralement, plusieurs informateurs disent être à la recherche de « cybers » plus rapides, ainsi n'ont-ils pas de préférence quant au lieu de la navigation : soit à l'université, soit dans le voisinage de leurs résidences.

Cependant, quelques enseignants qui ont plus de moyens financiers que les autres, et qui sont d'ailleurs les moins nombreux, cherchent à se faire connecter à domicile. Parmi cette catégorie, on trouve généralement les anciens (professeurs, maîtres de conférences, et quelquefois des jeunes assistants et maîtres-assistants). Beaucoup d'entre eux utilisent les services du SYFED qui, moyennant un abonnement annuel de 50 000 FCfa, avaient la possibilité d'être connectés à domicile pourvu qu'ils disposent d'un modem. Le constat, toutefois, est que la plupart de ces enseignants ont mis fin à leur abonnement. Les raisons évoquées étant souvent les problèmes avec le personnel du SYFED (horaires et conditions de navigation rigides) et toujours le manque d'argent.

L'utilisation des cybercafés, dont les conditions de navigation demeurent somme toute souples, constitue donc la première solution « rusée » (Nyamnjoh 2005 : 205) repérable chez les acteurs de l'université. Le bricolage technologique, porté par un discours stéréotypé sur les TIC et la « menace » de l'« illectronisme » ou analphabétisme de l'ère électronique, vient effectivement pallier la faiblesse du cadre sociotechnique d'usage, à tout le moins le faible accès à Internet, du moins dans l'espace juridico-légal de l'Université de Cocody.

En somme, des usages d'Internet par les acteurs du champ universitaire, entendus comme « *ce que les gens font effectivement des objets et des dispositifs techniques* » (Proulx 2001 : 58), deux pôles se dégagent : d'un côté, ceux qui ne s'y intéressent pas outre mesure ou ne l'utilisent qu'occasionnellement dans le cadre de leur travail universitaire ; de l'autre, ceux qui s'y intéressent et comptent bien en tirer profit pour leur travail et leur évolution dans le champ universitaire, comme l'illustrent nos propos ci-après.

Le courrier électronique, application la plus utilisée d'Internet, permet la communication entre chercheurs, participe à l'organisation du travail de recherche et indirectement à l'élaboration des connaissances scientifiques. Le courriel, le plus souvent pris sur « *Yahoo France* », sert à développer et entretenir des contacts, des relations avec les amis et collègues d'ailleurs. Ce fait, apparemment banal est plus stratégique qu'il n'y paraît, car il participe de la constitution de réseaux formels ou informels.

La recherche d'informations est, pour les enseignants-chercheurs, une autre utilisation d'Internet directement liée au travail scientifique. Principalement effectuée au moyen de « *Google* » ou de « *Yahoo* », cette recherche est de deux ordres : recherche bibliographique classique ; recherche de documents à exploiter. La documentation recherchée servirait surtout à préparer des articles et des communications, mais aussi des cours (moins évoqué par les informateurs). Dans ce sens, les jeunes collègues disent chercher des appels « *à contributions* » ou « *à communications* » pour revues ou conférences, des sources de financements pour des recherches, des bourses d'études post-doctorales... D'autres, animés par la recherche d'un alimentaire, utilisent Internet pour saisir des « *opportunités* » : offres d'emploi d'ONG, organismes internationaux, etc.

Entre les deux pôles d'attraction se trouvent certainement des attitudes plus nuancées et plus complexes. Cependant, ici nous nous intéressons particulièrement à l'analyse des stratégies des acteurs qui utilisent régulièrement Internet dans le cadre de leur carrière universitaire en mettant l'accent sur les relations intersubjectives à l'université en tant que cadre de l'action (Goffman 1990 : 232), instance sociale de légitimation et « du fonctionnement de la violence symbolique » (Miège 2004 : 118).

Internet, stratégies des acteurs et enjeux de pouvoir

L'université, comme champ au plan idéologique ou symbolique, est dominée, rappelons-le, par la production du savoir scientifique, par la recherche et l'enseignement, mais aussi et surtout par la promotion personnelle des chercheurs et des étudiants qui luttent pour augmenter leur capital symbolique. Ces activités et sentiments mettent en compétition les enseignants entre eux d'une part, les enseignants et les étudiants d'autre part. De là découlent les rapports de force et de domination. À l'université, cadre où se développent inévitablement des logiques de compétition individuelle, et nécessairement des velléités de domination, pour ceux qui utilisent Internet afin d'y évoluer, l'outil est plus qu'un simple système d'information et de communication. Il constitue un moyen de pouvoir et de domination repérable et analysable à la lumière de la compétence, des

relations sociales et de l'information (Crozier et Friedberg 1977 : 82-90 ; Bourdieu 1979), trois sources de pouvoir étroitement liées, mais artificiellement séparées dans notre analyse pour des raisons heuristiques.

La compétence, entendue à la fois comme savoir, savoir-faire et titres attestant de la valeur de l'individu, révèle la structuration du pouvoir à deux niveaux : la promotion individuelle des enseignants et les rapports entre enseignants. L'évolution de la carrière des enseignants-chercheurs passe par la valorisation due à leurs travaux évaluée par des pairs, soit au plan national, soit au plan international par le CAMES¹⁰. Mais l'analyse empirique du vécu situé des acteurs permet de déceler, dans leurs discours, que la stratégie dominante, précise, souveraine et invariable est l'évaluation au plan international. Le CAMES constitue la voie déterminante de cette promotion même s'il existe en Côte d'Ivoire une commission nationale pour l'évaluation et la promotion des chercheurs. Ainsi, ceux qui sont évalués au plan international pensent être plus cotés que les chercheurs évalués uniquement au plan national. Par la force, la pression du contexte et du champ lui-même, l'excellence ne peut donc pas être nationale, et ce d'autant plus que les chercheurs ivoiriens, depuis quelques années, ont demandé à être évalués par le CAMES¹¹. Ainsi, parce qu'elle est un indicateur de la compétence individuelle des enseignants-chercheurs, la promotion par l'international est donc source de pouvoir.

Cette promotion nécessite des publications nombreuses et de qualité. Et Internet, offre des potentialités aux chercheurs en matière de documentation, d'acquisition de connaissances nouvelles de publication qui, selon les cas, permettent aux uns et aux autres de se positionner, d'évoluer dans le champ universitaire, voire de le dominer. Toutefois, l'Internet à ce niveau ne semble pas faire sens pour tous les acteurs. Car, comme nous l'avons signalé plus haut, l'on trouve un désintérêt pour cet outil chez quelques collègues, notamment les plus jeunes (assistants, maîtres-assistants). Pour ces enquêtés, l'achat d'un ordinateur pour sa propre utilisation dans le cadre de son propre travail ne semble pas avoir de sens positif, encore moins l'usage d'Internet. En effet, dès leur recrutement par l'université, ces nouveaux arborent costumes et cravates tels des *golden boys*. Aussitôt le « rappel » de leur salaire effectué, ils optent pour l'achat d'une voiture d'occasion (grosse cylindrée allemande si possible) plutôt que pour l'achat d'un ordinateur par exemple. Le constat : « *Ce sont les mêmes qui n'ont pas d'ouvrages pour travailler* » et les sollicitent auprès anciens¹² qui ne manquent pas de dénoncer leur comportement. Ce sont souvent aussi ceux-là qui cherchent leur légitimation en dehors du champ universitaire¹³.

À côté de ce groupe, on trouve des « virtuoses » d'Internet qui restent l'accès privilégié pour la consommation de la publication électronique. Toutefois, l'utilisation de cet outil pour la publication de leurs travaux scientifiques est encore timide¹⁴. On peut estimer là, que la nécessité du moment et l'ambition personnelle ont fait l'internaute comme l'occasion fait le larron. Car c'est pour l'évolution personnelle et individuelle de leur carrière universitaire que ceux-ci sont devenus usagers d'Internet.

Chez les jeunes chercheurs confirmés, qui escomptent bien un changement de grade, et pourquoi pas une titularisation, l'idée de publier « électroniquement » est accueillie positivement, parce qu'elle est imaginée plus rapide. La publication électronique offre un avantage en ce qu'elle constitue « une ouverture sur le monde », facilitant dès lors « le parcours pour devenir professeur » et favoriser un changement de statut capital dans le champ universitaire. Car, dans la conscience des collègues, la présence d'une revue sur la toile confère à ceux qui y publient une plus grande visibilité, voire une certaine notoriété. Or, Internet devient un moyen d'évaluer la réputation d'un enseignant chercheur, à tout le moins son existence dans le cyberspace public scientifique. Cette donne transforme leur perception de la publication scientifique elle-même et crée un sentiment de compétence et même de supériorité.

Ce sentiment, par ailleurs, est perceptible dans les rapports entre les enseignants-chercheurs, notamment entre « allochtones », formés au troisième cycle dans des universités du nord (européennes ou américaines), et « autochtones », entièrement formés dans les universités ivoiriennes. En effet, l'« allochtonie » universitaire, historiquement antérieure à « l'autochtonie » dont elle est la mère, est source de différenciation en termes d'image de soi (Bahi 2004a : 33), et porteuse de rapports de pouvoir et de compétence.

Ainsi, les nouveaux universitaires exotiques, formés dans les pays du nord, disent savoir ce qui se passe dans des espaces géographiques, scientifiques et académiques qui, pour les « autochtones », restent somme toute virtuels. Ils ont dès lors un sentiment de supériorité d'une part, en raison de leur imprégnation supposée ou réelle dans un environnement universitaire « technologisé » qui fait défaut aux « autochtones », et d'autre part, en raison de leur capital social supposé ou réel du fait même des relations nouées dans ces universités souvent prestigieuses.

Ceci s'illustre dans ces propos recueillis (accidentellement) lors d'échanges houleux entre collègues : « *J'ai fait ma thèse d'État à la Sorbonne !* » quand l'autre répond « *Il y a mon nom sur Internet !* ». « Être » sur Internet (à défaut d'être une véritable décoration) est une

récompense et fonctionne bien comme une rétribution symbolique. Cette « traçabilité » issue du web fonctionne comme un indicateur bibliométrique, et aussi comme un signe du dynamisme, de la notoriété et de la compétence du chercheur. En outre, elle forme actuellement un gage de prestige et un indice de pouvoir (tant auprès des collègues qu'auprès des étudiants). Se développe alors, chez les enseignants et les étudiants, une certaine tendance à rechercher des informations sur les acteurs du champ universitaire pour vérifier cette traçabilité qui modifie ou renforce les rapports d'autorité et de pouvoir. A ce sujet, les étudiants disent même qu'« avec Internet, tout le monde est googlisable »¹⁵.

À l'analyse, deux modes de reconnaissance et de légitimation s'affrontent : la première par les pairs universitaires, la seconde par le plébiscite, le marché ; entre les deux, une constante : l'extranéité. En effet, dans la promotion des enseignants et chercheurs, des publications « à l'extérieur » sont indispensables selon les recommandations du CAMES¹⁶. Ainsi, « les stratégies de carrières (des enseignants-chercheurs) sont motivées par un ensemble de références et de normes extraterritoriales » (Lebeau 2003 : 149) étant donné que cet « extérieur » est compris par les impétrants comme étant « à l'étranger »... Ainsi, le CAMES, renvoyant aux normes et au classement international dont Y. Lebeau (2003 : 141) a noté la suprématie incontestée, construit l'excellence comme une valeur exogène. En conséquence, ceux qui utilisent régulièrement Internet tirent leur compétence et construisent leur domination sur les autres.

Une autre source de pouvoir, identifiée dans le champ universitaire ivoirien, avec Internet, est la maîtrise de l'information et les relations sociales qui lui sont liées. Dans la progression des enseignants et chercheurs, Internet constitue désormais une source d'information importante. L'information est stratégique en ce sens qu'elle fournit des avantages sur les acteurs en situation de concurrence dans le champ universitaire où Internet constitue un « tuyau » pour savoir où trouver de la documentation, des bourses d'études postdoctorales, des financements pour les recherches, des thématiques intéressantes des bailleurs de fonds, des lieux de publication, etc. Cependant, bien des collègues connectés et informés pratiquent le « secret », c'est-à-dire, ne partagent pas (ou très peu) avec les autres les informations obtenues. Cet individualisme est conforté par le manque d'équipes et de laboratoires de recherches surtout en Lettres et Sciences humaines. Rétention, filtrage, enrobage voire marchandage de ces informations sont du ressort du pouvoir sur les autres notamment dans des circuits informels, surtout affinitaires. Ici, prime la logique de la recherche de l'accroissement du capital social et symbolique individuel. Par exemple :

tel collègue qui, sélectionné via Internet pour participer à un colloque international, n'informe pas ses collègues. Il saisit par contre cette opportunité, utilise la plus-value symbolique que lui confère son appartenance à l'université dans le but unique d'accroître ses relations et contacts. Mais, à son retour, il en parle dans l'espace universitaire, augmentant ainsi son prestige et son pouvoir auprès des autres collègues et des étudiants. Par ailleurs, ceux qui par exemple savent que le CAMES reconnaît les publications électroniques à condition qu'elles répondent aux critères de scientificité, ne partagent pas cette information pour garder un avantage sur ceux qui ne le savent pas et qui se posent encore des questions¹⁷.

Néanmoins, bien des enseignants et chercheurs font partie de réseaux, plus ou moins formels (dus à des accords de partenariat entre centres de recherches par exemple), et y participent véritablement grâce à Internet. Dès lors, apparaît l'importance stratégique des circuits et réseaux de communication en ce qu'ils constituent des lieux de circulation et de partage de l'information, et qui accroissent plutôt le capital symbolique collectif, celui du laboratoire et par extension de l'université.

En tant que zone d'incertitudes maîtrisée, Internet s'avère donc émancipateur pour les usagers universitaires ambitieux¹⁸ et leur permet de se construire une certaine notoriété dans le champ universitaire en leur procurant satisfaction intellectuelle et promotion individuelle. En outre, derrière Internet se profile le contrôle du champ universitaire lui-même, montrant bien la dimension politique de l'enjeu. Autour de l'usage et de la maîtrise d'Internet s'esquisse alors le pouvoir, « un régime binaire licite et illicite, permis et défendu » (Foucault 1976 : 110), exercé par les acteurs dominants le champ universitaire, mais aussi, permet aux dominés d'élargir leur marge de liberté et de manœuvre et de se départir quelque peu de l'autorité des « maîtres » locaux par l'ouverture sur l'extérieur.

La publication et la diffusion électroniques constituent cette marge de liberté ainsi qu'elles permettent de contourner l'immobilisme relatif des revues scientifiques locales, leurs animateurs et membres des comités de lecture qui, comme le note bien P. Bourdieu (1987 : 168), ont le pouvoir d'accepter ou de refuser un texte ; du moins cela est-il vécu comme tel par les nouveaux enseignants-chercheurs et peut-être le mystère est-il entretenu à dessein... De surcroît une telle publication a non seulement une valeur de communication « à l'étranger », mais constitue aussi un véhicule essentiel et stratégique de l'information scientifique. La supériorité de l'acteur au sein de son groupe dépend bien de la maestria avec laquelle il utilise ses informations voire ses moyens de communication : « Collecter l'information et fournir celle dont les autres ont besoin, posséder une con-

ception réaliste des événements et agir en conséquence est ce qui caractérise l'homme qui réussit » (Ruesch 1988 : 53).

Conclusion

L'exploration des enjeux de pouvoir liés à la place d'Internet à l'université de Cocody permet de dégager un constat : celui d'un changement de l'université par le bas perceptible sous deux modalités.

L'immixtion d'Internet dans le champ universitaire ivoirien révèle sous un certain rapport la crise multiforme que vit l'université en Afrique. Ce qui s'explique d'abord par la déception à son égard : « L'immobilisme institutionnel de l'Université en Afrique, depuis les indépendances, signe la crise d'un modèle d'université devant les défis des problématiques des sociétés africaines » (Essane 2001 : 17). Elle s'explique ensuite par le désengagement des États, plus ou moins imposé dans les années 1980, « d'une sphère économique désormais mondialisée et abandonnée à une régulation par les seuls marchés, s'est traduit dans de nombreux pays par une déstabilisation de la fonction de l'école et du savoir » (Lebeau 2003 : 131). Parce qu'étant beaucoup plus réactive que proactive vis-à-vis des changements sociaux, l'université ivoirienne n'arrive pas à satisfaire les demandes d'un environnement social et économique en évolution (Essane 2001 : 17-22). Mais, la compétition qui s'instaure avec Internet entre les acteurs du champ universitaire, non seulement permet à ceux-ci d'être dans la visibilité, mais aussi de répondre par le bas à cette crise. Cette donne, paradoxalement, semble offrir à l'université, une possibilité de répondre aux missions d'édification de la nation et de développement social, économique et culturel à elle, assignées par l'Etat au lendemain de l'indépendance.

Les changements dans l'ordre du fonctionnement, de l'activation ou du renforcement, de réseaux sociaux, bref de la « communication sociale » (Miège 2004 : 118) intervenant avec l'insertion d'Internet dans le champ universitaire obligent alors l'université, très conservatrice, à faire sa mue et à changer ses valeurs et sa culture. Les nouvelles TIC, en effet, « accompagnent » le changement parce que ce qu'elles aident à réaliser le serait de toutes façons avec les « anciennes » TIC. Certes, les sociétés africaines n'ont pas encore pleinement accédé à l'ère industrielle et même à la société du savoir. Toutefois, « elles partagent avec les sociétés industrielles une élite technicienne, comme elles partagent avec la société du savoir une élite intellectuelle. Cette élite est bien un pont entre le passé de la société africaine et son avenir immédiat qui est la société industrielle et son avenir plus lointain qu'est la société du savoir » (Memel-Foté 2002 : 63).

Cette société du savoir affecte le rapport des enseignants aux TIC et, *ipso facto*, détermine la formation d'usages d'Internet, outil quasi-prométhéen utilisé dans une quête de salut individuel pour ceux qui restent dans le jeu universitaire. Que l'on ne se méprenne pas : cette lutte n'est pas due à l'introduction d'Internet, cet instrument ne fonctionnant que comme un révélateur. Les stratégies (ou même les tactiques) des enseignants pour évoluer dans le champ universitaire restent plus organisationnelles que techniques. La compréhension des rapports et enjeux de pouvoir constitue donc bien une grille d'intelligibilité (Foucault 1977 : 122) du champ universitaire (ivoirien). L'ambition personnelle et le jeu du pouvoir, constituant des éléments structurant (comme dans tout champ) la logique même du champ universitaire ivoirien, s'avèrent être des freins à la constitution d'un espace de véritables débats scientifiques entre enseignants-chercheurs. L'exemple de l'université ivoirienne, certes circonscrit dans l'espace et dans le temps, nous indique plus généralement que l'émergence d'une « société du savoir » est beaucoup plus qu'une simple question de technique, qu'elle ne coïncide pas nécessairement avec l'introduction de « nouvelles » technologies de l'information et de communication, mais qu'elle vient seulement la renforcer.

Notes

1. Toutefois, notre utilisation du terme « acteurs », pouvant être « non seulement des personnes, mais toute unité collective pour autant qu'elle se trouve munie d'un pouvoir d'action collective » (Boudon 1979 : 36), indique l'inscription de notre problématique dans une conception compréhensive de l'action et de l'auteur de l'action (Boudon 2003 : 26-27) soulignant la marge de liberté du sujet agissant.
2. Cette définition va dans le même sens que celle de M. Foucault, en rupture avec les représentations juridiques et négatives et pour qui le pouvoir désigne : « la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent et sont constitutifs de leur organisation ; le jeu qui par voies de luttes et d'affrontements incessants, les transforme, les renforce, les inverse ; les appuis que ces rapports de forces trouvent les uns dans les autres, de manière à former une chaîne ou un système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres ; les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent effet et dont le dessin général ou la cristallisation institutionnelle prennent corps dans les appareils étatiques, la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales » (Foucault 1976 : 121-122). Ainsi, les rapports de force, inégaux, locaux et instables, induisent les états de pouvoir.

Le pouvoir est omniprésent parce qu'il se produit à chaque instant, vient de partout, est en tout point (Foucault 1976 : 123-123 ; Hagan 1981 : 57-58).

3. Essentiellement semi directifs et non structurés, les entretiens ont été menés auprès des enseignants-chercheurs (31), de doctorants (12) de responsables de bibliothèques (3) et de l'édition (2), de personnels du service informatique (2). L'enquête s'est étendue aux autres catégories d'acteurs du champ universitaire parce qu'indispensables au travail de recherche. Les enseignants-chercheurs (au moins 5 ans d'ancienneté) et les doctorants interrogés proviennent principalement des Lettres et Sciences Humaines. Notre présence quotidienne à l'université a permis de mettre en parallèle à ces entretiens des discussions informelles avec les collègues et responsables des structures ainsi que l'observation de leurs itinéraires d'usages d'Internet. Les premiers résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une communication (Bahi 2004b).
4. Avec environ 1 200 enseignants permanents, tous grades confondus (dont 18 pour cent de femmes), 500 personnels administratifs et techniques et 50 000 étudiants, cette université concentre l'essentiel des enseignants-chercheurs universitaires acteurs et préfigure l'université ivoirienne (Source : Vice-présidence chargée de la Planification, Université de Cocody-Abidjan).
5. À dire vrai, les bibliothèques universitaires sont littéralement tenues à bout de bras par les autorités des universités mais aussi des autorités politiques au plus haut niveau. Grâce aux accords de partenariat avec les universités du Nord, des dons de divers cubage d'abstracts et d'ouvrages variés ont été faits à l'Université de Cocody. Le Chef de l'État a même fait un don de cent millions de francs CFA afin de tenter de pallier les difficultés de la Bibliothèque Universitaire et de parer au plus urgent. Les difficultés sont telles que de telles allocations paraissent toujours dérisoires.
6. Le 20 octobre 2004, à l'occasion des journées portes ouvertes qu'elle a organisées, la Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC) annonce officiellement l'existence de cette « salle Internet » équipée avec l'appui du SNDI et avec l'expertise du Service Informatique de l'Université de Cocody (SINFUC). Le coût de la navigation est de 300 FCFA l'heure.
7. Pour ceux qui disent en posséder un, l'ordinateur est un bien privé appartenant à la sphère domestique. Beaucoup sont ceux qui disent ne pas en posséder.
8. *Fraternité Matin* n° 11852 du 4 mai 2004, page IV.
9. Désignation courante des jeunes abidjanais (Bahi 2004 : 23).
10. Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), structure interétatique regroupant la quasi totalité des pays du continent Africain, veille à l'harmonisation et au contrôle de l'évolution de la carrière universitaire des enseignants et chercheurs.
11. De facto, le CAMES supplante la commission nationale de la recherche qui évalue les chercheurs ivoiriens au plan local, à tel point qu'il est difficile d'imaginer comment un éventuel conseil national de la recherche scientifique (comme l'envisage le gouvernement actuel) peut concurrencer cette institution interafricaine.

12. L'image externe de l'enseignant-chercheur (celle du *vulgus*) influe indubitablement sur l'image de soi. Certains jeunes enseignants déclarent n'avoir pas fait « *vœu de pauvreté* ». L'exemple de cet enseignant-chercheur déplorant le cas d'« *un professeur qui lutte pour avoir une place dans le bus ou le gbaka...* ». De là, avec sa résolution de ne plus « *marcher longtemps* (à pied) », il est compréhensible qu'il envisage d'acheter une automobile pour ses déplacements. De là également la tentation de travailler à l'extérieur pour faire des « *gombos* » dans des « écoles boutiques ». Mais entre la Mercedes d'occasion et le P.C., le choix est vite fait, question d'image sociale.
13. Enseigner à l'université peut aussi être une situation provisoire dans la recherche de distinctions (de prestige) et d'un mieux-être hors du champ universitaire. Beaucoup ont été tentés (et le sont encore) d'aller voir ailleurs tout en restant dans le champ : conseiller de ministre, député, directeur de cabinet ministériel, etc.
14. Chez la plupart des doctorants interrogés, les publications numériques et l'Internet, d'une manière générale, ne sont pas cités spontanément comme moyen de documentation. En fait, les avis des enquêtés sont encore mitigés sur les publications électroniques.
15. Ce barbarisme, créé manifestement à partir de Google et utilisé par nos informateurs, signifie rechercher des informations sur Internet à partir de ce moteur de recherche.
16. Les conditions d'inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions de Maître de Conférences, Maître de Recherche, Professeur Titulaire, Directeur de Recherche, requièrent en gros qu'un tiers, voire la moitié des publications, soit faite à l'extérieur. Cf. Manuel de procédure (2006-2008) téléchargeable sur le site www.cames.bf.org.
17. Les dispositions arrêtées par les Comités Techniques Scientifiques du CAMES évoluent, tenant désormais compte des publications électroniques... Les informations utiles à la constitution des dossiers sont disponibles sur le site [<http://www.cames.bf.org>] que par ailleurs aucun enquêté n'a évoqué.
18. Les travaux de M. Misse, dans le contexte du Cameroun, tendent à produire des résultats semblables. Cf. Misse M., 2005, « Représentations sociales, acteurs et pouvoirs dans l'appropriation sociale des dispositifs communicationnels : recherche sur l'Internet au Cameroun », article inédit, 2005.

Références

- Bahi, A., 2006, « Les universitaires ivoiriens et Internet », *Afrique et développement*, XLV, 3, pp. 152-173 (à paraître).
- Bahi, A., 2004a, « Les jeunes Abidjanais et Internet : instrument de débrouillardise ou formation d'une socialité moderne ? », *Kasa Bya Kasa Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie*, no. 6, pp. 20-44.
- Bahi, A., 2004b, « TIC, Pratiques de recherche d'information et production du savoir des enseignants-chercheurs universitaires ivoiriens », *Communication à la Conférence sur la publication et la diffusion électronique en Afrique*, Dakar, Codesria, 1-2 septembre 2004.
- Boudon, R., 2003, *Raison, bonnes raisons*, Paris : PU.
- Boudon, R., 1979, *La logique du social*, Paris : Seuil.
- Bourdieu, P., 1987, *Choses dites*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, P., 1984, *Questions de sociologie*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, P., 1980, *Questions de sociologie*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Minuit.
- Crozier, M., Erhard, F., 1977, *L'acteur et le système*, Paris : Seuil.
- Chambat, P., 1994, « Usages des TIC : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, 6, (3), 249-270.
- Essane, S., 2001, *Une sociologie de l'université en Afrique*, Abidjan : PUCI.
- Flichy, P., 1995, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : La Découverte.
- Foucault, M., 1976, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris : Gallimard.
- Gadou, D., 2001, « De l'évolution des pouvoirs traditionnels en Côte d'Ivoire », *En Quête*, no. 8, p.57-80.
- Goffman, E., 4th edition 1990, *The presentation of self in everyday life*, Londres : Penguin.
- Hagan, G., 1981, « Le concept de pouvoir dans la culture Akan », *Le concept de pouvoir en Afrique*, Paris : UNESCO, p. 56-83.
- Jouët, J., 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, no. 100, p. 489-521.
- Jouët, J., 1997, « Pratiques de communication et figures de la médiation. Des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication », *Réseaux*, no. 60, p. 99-120.
- Kaufmann, J.-P., 2e édition 2001, *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan/HER.
- Lebeau, Y., 2003, « Marginalisation de la recherche et stratégies d'extraversion dans les universités nigérianes », *Etat et acteurs émergents en Afrique*, Yann Lebeau, Boubacar Niane, Anne Piriou, Monique de Saint Martin (Dir.), Paris : Karthala, p. 131-152.
- Memel-Fotê, H., 2002, « Société d'initiation, société savante et société de savoir », *Diogène*, no.197, p. 59-64.
- Miège, B., 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles : De Boec.

- Millerand, F., 2002, « La dimension cognitive de l'appropriation des artefacts communicationnels », F. Jauréguiberry et S. Proulx, eds., *Internet : nouvel espace citoyen ?*, Paris : L'Harmattan, p. 181-203.
- Misse, M., 2005, « Représentations sociales, acteurs et pouvoirs dans l'appropriation sociale des dispositifs communicationnels: recherche sur l'Internet au Cameroun », article inédit.
- Nyamnjoh, F. B., 2005, *Africa's Media, Democracy and the Politics of Belonging*, Londres : Z Books.
- Proulx, S., 2001, « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? », *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication, Paris : UNESCO, 10-13 janvier 2001.
- Ruesch, J., 1988, « Communication et relations humaines. Approche interdisciplinaire », *Communication et société*, Gregory Bateson et Jürgen Ruesch (dir.), Paris : Seuil, pp. 35-65.
- Seck, M. T., 2000, « Insertion d'Internet dans les milieux de la recherche scientifique en Afrique de l'Ouest », *Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Du téléphone à Internet*, Annie Chéneau-Loquay (dir.), Paris : Karthala, p. 385-395.